

Façade maritime  
Atlantique

Secteur : DH ATL06  
FR5202010

**Régions littorales :**

Pays de la Loire

**Département littoral :**

Loire-Atlantique

**Superficie :** 4 197 ha

**Statut des propriétés :**

- Eaux intérieures et territoriales françaises
- Domaine public maritime

**Patrimoine naturel remarquable**

Habitats d'intérêt communautaire : 2  
Espèces d'intérêt communautaire : 2

**Principaux usages :**

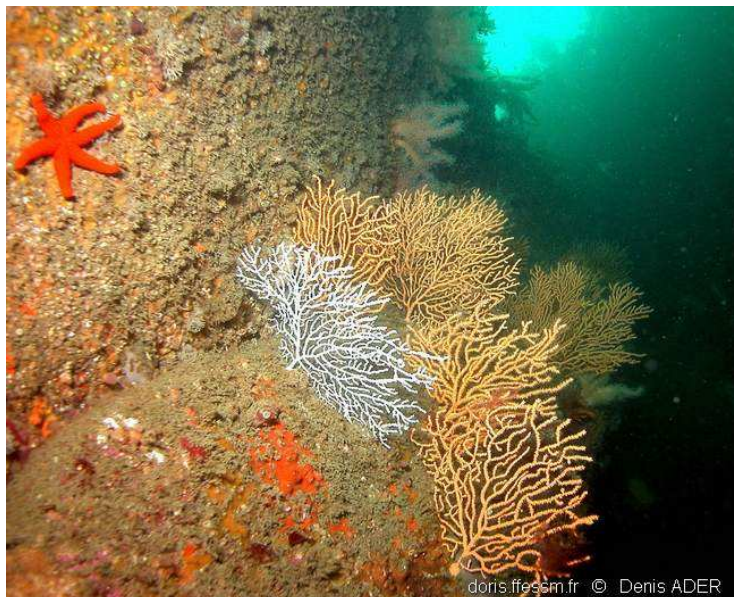
Pêche professionnelle (arts traïnants, arts dormants),  
Pêche de loisir (embarquée et sous-marine),  
Plaisance et nautisme, plongée sous-marine  
Activités maritimes et aériennes de service public

**Partenaires pour la gestion du site :**

- Services de l'Etat
- Comité régional des pêches, Comité locaux des pêches de la Turballe et du Croisic, Organisations de Producteurs
- Fédération Française d'Etude et de Sports sous-Marins / Comité interrégional Bretagne-Pays de la Loire
- ...

Directive Habitats

**Plateau du Four**



**Au large de la Turballe et du Croisic, le vaste platier rocheux grésocalcaire et peu profond du Plateau du Four constitue un secteur de haut fond rocheux découvrant particulièrement intéressant.**

Le contexte hydrodynamique du secteur (panaches de la Loire et de la Vilaine) ainsi que la nature géomorphologique et géologique du plateau (micro reliefs) favorise le développement de ceintures algales constituées de *Saccorhiza polyschides* typiques de cette partie Est de la Bretagne Sud. Cela permet aussi le développement d'une faune fixée suspensivore exceptionnelle tels que les faciès à *Alcyonium digitatum* (alcyon), *Eunicella verrucosa* (gorgones), *Aslia lefevrei* (concombre lèche-doigt) et à hydriaires gazonnants.

**Liste et code des habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitats justifiant la désignation d'un site**

La liste suivante fait état des habitats naturels qui figurent à l'annexe I de la directive Habitats et dont la présence significative justifie la désignation d'une zone spéciale de conservation du réseau européen Natura 2000.

**1110 – Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine**  
**1170 – Récifs**

La liste suivante fait état des espèces d'intérêt communautaire qui figurent à l'annexe II de la directive Habitats et dont la présence significative justifie la désignation d'une zone spéciale de conservation du réseau européen Natura 2000.

**1349 - Grand dauphin *Tursiops truncatus***  
**1351 - Marsouin commun *Phocoena phocoena***

## Orientations de gestion pour une conservation durable du site

Dans ce contexte patrimonial intéressant qui concentre des usages particuliers (pêche, plongée sous-marine...), il est fondamental de développer des orientations de gestion, en concertation avec les acteurs, qui favorisent le bon état de conservation des habitats.

Un comité de pilotage mis en place par le Préfet maritime réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de réaliser le document d'objectifs en définissant à partir d'un état initial des enjeux et des activités, des préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces et habitats marins d'intérêt communautaire concernés. Du fait de l'enjeu halieutique fort de la zone, les organisations professionnelles de pêche seront tout particulièrement concernées par la réalisation du document d'objectifs.

La poursuite d'acquisitions de connaissance, l'information et la sensibilisation sont des priorités notamment par l'implication des différents usagers et structures pouvant participer à cet effort.

Les questions des activités halieutiques professionnelles, des activités de pêche récréative, des activités nautiques et ses problématiques associées (gestion des mouillages, port, fréquentation), des activités de plongée sous-marine pourront ainsi être mieux abordées par rapport aux enjeux de conservation et de gestion à partir d'une politique d'information et de sensibilisation adaptée.

Le rejet des déchets et des éventuels polluants issus des activités maritimes est une préoccupation générale importante. Dans les sites Natura 2000, la conservation des habitats et des espèces devra être tout particulièrement prise en compte (prévention, sensibilisation ciblée, moyens techniques appropriés...).

Sans anticiper sur la phase de concertation, des usages et des pratiques respectueux des espèces et habitats marins pourront faire l'objet de contrats Natura 2000. Sur les sites Natura 2000, une attention particulière sera portée au respect de la réglementation en vigueur.

Plus globalement, les projets pouvant avoir des effets directs ou indirects sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires qui ont justifié la désignation du site Natura 2000, devront désormais faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences.

*In fine*, le maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces ne pourra que bénéficier aux ressources halieutiques, aux activités de pêche professionnelle, comme aux activités récréatives et touristiques qui sont tributaires d'une bonne qualité du milieu marin.

Le projet de site se superpose avec le projet de Zone de Protection Spéciale du Mor Braz. Une réflexion sera menée pour voir l'intérêt qu'il pourrait y avoir à regrouper les comités de pilotage de ces futurs sites.

### Bibliographie :

Barillé A.-L., Harin, N., Sauriau P.-G., Truhaus N., Oger-Jeanneret H., 2007. *Mise en place de la DCE dans les masses d'eau côtières des Pays de la Loire*. IFREMER-REBENT/Agence de l'Eau, 63 p.

Barillé A.-L., Harin, N., Sauriau P.-G., Truhaus N., Oger-Jeanneret H., 2007. *Mise en place de la DCE dans les masses d'eau côtières des Pays de la Loire-Annexes*. IFREMER,

Chassé C., Glémarec M., 1976. *Atlas du littoral français – Atlas des fonds meubles du plateau continental du golfe de Gascogne – Cartes biosédimentaires*. CNEXO, in <http://www.rebent.org>

Guillaumont B., Barnay A.-S., Croguennec, C., Oger-Jeanneret, H., 2006. *Contrôle de surveillance benthique de la Directive Cadre Eau : état des lieux et propositions. District Loire-Bretagne*. RST/Ifremer/DYNECO/VIGIES/06-48/REBENT, 95 p. + annexes.

IFREMER, 2006. *Journées REPHY – Compilation des interventions, Nantes, 7 et 8 mars 2006*, IFREMER-PSEEL, 83 p.

Talidec C., Daurès F., Leblond E., Peronnet I., Le Mestre S., Guyadere O., Thébaud O., Lesueur M., Boude J.-P., Boncoeur J., Curtil O., Martin A., 2004. *Scénarios d'aménagement des activités de pêche dans la bande côtière, Rapport d'avancement année 2003*. IFREMER/UBO-CEDEM/AGROCAMPUS, 143 p.

Vanney J.-R., 1977. *Géomorphologie de la marge continentale sud-armoricaine*. SDES, 473p.